

RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.
ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS NON AUDITÉS
30 SEPTEMBRE 2019

Table des matières	1
États résumés de la situation financière	2
États résumés des variations des capitaux propres	3
États résumés des résultats nets et du résultat global	4
Tableaux résumés des flux de trésorerie	5
Notes aux états financiers	6-21

RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

États intermédiaires résumés de la situation financière (non audités)
 Aux 30 septembre 2019 et 31 décembre 2018
 (en dollars canadiens)

	Au 30 septembre 2019	Au 31 décembre 2018
	\$	\$
ACTIFS		
Courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 7)	273 536	76 969
Taxes sur les produits et services à recevoir	39 491	18 508
Intérêts courus à recevoir	21 000	27 370
Autres débiteurs	14 951	10 229
Frais payés d'avance	1 990	49 362
Placements (note 8)	2 013 000	2 011 750
Actifs courants	2 363 968	2 194 188
Non courants		
Immobilisations corporelles (note 9)	1 143	2 029
Actifs d'exploration et d'évaluation (note 10)	432 874	434 838
Actif incorporel (note 11)	153 329	20 497
Actifs non courants	587 346	457 364
Total des actifs	2 951 314	2 651 552
PASSIFS		
Courants		
Fournisseurs et autres créditeurs	65 192	45 390
Débitures convertibles (note 12)	-	75 000
	65 192	120 390
Non courants		
Passif d'impôt différé	115 232	115 232
	180 424	235 622
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions (note 13)	4 054 479	3 284 930
Surplus d'apport	979 911	1 028 878
Bons de souscription (note)	17 656	107 848
Déficit	(2 281 156)	(2 005 726)
Total des capitaux propres	2 770 890	2 415 930
Total des passifs et des capitaux propres	2 951 314	2 651 552

Les notes font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés

(s) *Guy Morissette*

Guy Morissette
 Administrateur

(s) *Éric Beauchesne*

Éric Beauchesne
 Administrateur

RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

États intermédiaires résumés des variations des capitaux
propres (non audités)
Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

	<u>Capital-actions</u>	<u>Surplus d'apport</u>	<u>Bons de souscription</u>	<u>Déficit</u>	<u>Total des capitaux propres</u>
	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU 1^{ER} JANVIER 2019	3 284 930	1 028 878	107 848	(2 005 726)	2 415 930
Résultat global de la période	-	-	-	(275 430)	(275 430)
Exercice de bons de souscription	293 392	-	(90 192)	-	203 200
Exercice d'options d'achat d'actions	401 157	(143 167)	-	-	257 990
Conversion des débentures	75 000	-	-	-	75 000
Charges liées aux options d'achat d'actions	-	94 200	-	-	94 200
SOLDE AU 30 SEPTEMBRE 2019	<u>4 054 479</u>	<u>979 911</u>	<u>17 656</u>	<u>(2 281 156)</u>	<u>2 770 890</u>
SOLDE AU 1^{ER} JANVIER 2018	3 165 571	962 023	-	(3 071 605)	1 055 989
Résultat global de la période	-	-	-	1 303 233	1 303 233
Charges liées aux options d'achat d'actions	-	78 340	-	-	78 340
Financement privé	74 250	-	125 750	-	200 000
Exercice d'options d'achat d'actions	16 000	-	-	-	16 000
Frais d'émission d'actions	(28 963)	-	-	-	(28 963)
Rémunération du courtier	6 560	-	4 125	-	10 685
SOLDE AU 30 SEPTEMBRE 2018	<u>3 233 418</u>	<u>1 040 363</u>	<u>129 875</u>	<u>(1 768 372)</u>	<u>2 635 284</u>

Les notes font partie intégrante des états financiers
intermédiaires résumés

RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

États intermédiaires résumés des résultats nets et du résultat global (non audités)
Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

	Trois mois terminés le 30 septembre		Neuf mois terminés le 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
	\$	\$	\$	\$
DÉPENSES OPÉRATIONNELLES				
Salaires et avantages sociaux	52 619	22 790	137 005	92 542
Frais de consultation et services professionnels	5 781	39 230	122 091	129 840
Honoraires de gestion	7 500	23 333	42 500	48 333
Loyer, frais de bureau et communications	5 842	3 206	18 841	11 461
Inscription et droits	7 081	1 300	12 877	7 462
Registrariat et information aux actionnaires	7 592	6 341	31 435	10 658
Frais de déplacements et relations publiques	31 632	6 306	83 907	17 622
Intérêts sur débetures convertibles	-	1 875	2 500	5 625
Assurances	2 565	1 731	7 444	6 993
Amortissement des immobilisations corporelles	295	296	886	889
Charges liées aux options d'achat d'actions	67 200	59 420	94 200	78 340
Gain résultant de l'entente d'amodiation relative à la propriété Nelligan (note 10)	-	-	(400 000)	(1 699 071)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	(188 107)	(165 828)	153 686	1 289 306
AUTRES PRODUITS (CHARGES)				
Indemnité de fin de contrat	-	-	(154 000)	-
Intérêts créditeurs provenant de la trésorerie	11 497	9 137	31 006	18 677
Variation de la juste valeur des placements en actions de sociétés publiques	(5 000)	(4 500)	1 250	(4 750)
	<u>6 497</u>	<u>4 637</u>	<u>(121 744)</u>	<u>13 927</u>
RÉSULTAT NET ET RÉSULTAT GLOBAL	(181 610)	(161 191)	(275 430)	1 303 233
RÉSULTAT NET PAR ACTION (note 17)	(0,004)	(0,004)	(0,006)	0,031

Les notes font partie intégrante des états financiers intermédiaires.

RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

Tableaux intermédiaires résumés des flux de trésorerie
(non audités)
Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

	2019	2018
	\$	\$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Résultat net de la période	(275 430)	1 303 233
Éléments hors caisse du résultat net :		
Charges liées aux options d'achat d'actions	94 200	78 340
Variation de la juste valeur des placements	(1 250)	4 750
Amortissement des immobilisations corporelles	886	889
Gain sur disposition d'actifs d'exploration et d'évaluation	-	(1 699 071)
Variation nette des éléments hors caisse liées aux activités opérationnelles (note 18)	47 839	(2 087 946)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(133 755)	(2 399 805)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Produit de la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation	-	2 150 000
Actif incorporel	(132 832)	-
Crédits d'exploration	1 964	4 030
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(130 868)	2 154 030
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission d'actions ordinaires	461 190	216 000
Frais d'émission d'actions	-	(18 278)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	461 190	197 722
Augmentation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	196 567	(48 053)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	76 969	236 556
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	273 536	188 503
Intérêts reçus	37 375	307

Les notes font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés

RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés
Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2019
(en dollars canadiens)

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Société a été constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions le 4 mai 2007. Les activités de la Société consistent à acquérir, explorer, mettre en valeur et développer des propriétés minières. Elle n'a pas encore déterminé si ses propriétés contiennent des réserves de minerai économiquement récupérables.

L'établissement principal est situé au 824, boulevard Taschereau, La Prairie, Québec, Canada. Les actions de la Société sont cotées à la Bourse de croissance TSX sous le symbole VSR.

2. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Les états financiers ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, laquelle prévoit que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Étant donné que la Société n'a pas encore trouvé une propriété qui contient des dépôts de minéraux économiquement exploitables, la Société n'a pas généré de revenus ni de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant. Au 30 septembre 2019, la Société a un déficit accumulé de 2 281 156 \$ (2 005 726 \$ au 31 décembre 2018).

La capacité de la Société de poursuivre ses activités dépend de l'obtention de nouveaux financements nécessaires à la poursuite de l'exploration de ses propriétés minières. Même si la Société a réussi à financer ses programmes d'exploration dans le passé, rien ne garantit qu'elle réussisse à obtenir d'autres financements dans l'avenir. Ces incertitudes significatives jettent un doute relativement à la capacité de la Société de poursuivre ses activités.

Les états financiers n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs, passifs, produits et charges présentés et au classement utilisé dans l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne convenait pas.

3. GÉNÉRALITÉS

Les états financiers intermédiaires résumés ont été approuvés par le conseil d'administration le 13 novembre 2019 et n'ont pas été audités ou examinés par les auditeurs externes de la Société. Les valeurs monétaires qui y figurent sont exprimées en dollars canadiens. Ils ont été préparés par la direction de la Société conformément IAS 34 "Information financière intermédiaire" et ne comportent pas toute l'information exigée pour un ensemble complet d'états financiers préparés selon les IFRS et, à cet effet, ils doivent être lus à la lumière des états financiers annuels audités de l'exercice terminé le 31 décembre 2018 et des notes y afférentes.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables appliquées par la Société sont présentées à la note 4 des états financiers annuels audités de l'exercice terminé le 31 décembre 2018. Ces méthodes comptables ont été utilisées pour toutes les périodes présentées dans les états financiers, sauf en ce qui concerne les éléments suivants, lesquels ont été appliqués le 1er janvier 2019. L'application de ces modifications n'a entraîné aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière de la Société.

4.1 Adoption de normes et d'interprétations nouvelles et révisées

IAS 12 - Impôts sur le résultat:

Les modifications précisent que l'entité comptabilise les conséquences fiscales des dividendes en résultat net, dans les autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, selon le poste dans lequel elle a comptabilisé la transaction ou l'événement ayant généré les bénéfices distribuables donnant lieu aux dividendes.

RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés
Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2019
(en dollars canadiens)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.1 Adoption de normes et d'interprétations nouvelles et révisées (suite)

IAS 23 - Coûts d'emprunt:

Les modifications précisent que, lorsqu'un actif qualifié est prêt pour son utilisation ou sa vente prévue, l'entité doit traiter tout emprunt en cours contracté spécifiquement dans le but d'obtenir l'actif concerné en tant que fonds empruntés de façon générale.

IFRS 9 - Instruments financiers :

Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative

Cette norme a été révisée afin d'intégrer des modifications publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) en octobre 2017. Les modifications précisent que les actifs financiers qui rempliraient la condition voulant que leurs flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts si ce n'était d'une clause de remboursement anticipé peuvent être évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si les conditions requises sont réunies

IFRS 16 - Contrats de location

Cette nouvelle norme établit des principes concernant la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats de location, ainsi que les informations à fournir à leur sujet, des points de vue respectifs du preneur et du bailleur
Les principaux éléments de la nouvelle norme sont les suivants :

- L'entité identifie comme un contrat de location tout contrat qui confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.
- Le preneur comptabilise un élément d'actif au titre du droit d'utilisation du bien loué et un élément de passif au titre de l'obligation d'effectuer les paiements de loyers. Des exceptions sont prévues pour les contrats de location à court terme et les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur.
- L'élément d'actif est initialement évalué au coût, puis amorti comme les immobilisations corporelles. L'élément de passif est initialement évalué à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés.
- Dans l'état du résultat net et des autres éléments du résultat global, le preneur présente la charge d'intérêts sur l'obligation locative séparément de la dotation aux amortissements pour l'élément d'actif au titre du droit d'utilisation.

IFRIC 23 - Incertitude relative aux traitements fiscaux

Les principaux éléments d'IFRIC 23 sont les suivants:

- L'entité considère les traitements fiscaux incertains isolément ou regroupe certains d'entre eux, en fonction de ce qui lui semble fournir la meilleure prévision du dénouement de l'incertitude.
- Le bénéfice imposable (la perte fiscale), les bases fiscales, les pertes fiscales non utilisées, les crédits d'impôt non utilisés et les taux d'impôt sont déterminés en fonction de la probabilité que l'administration fiscale accepte le traitement fiscal incertain.
- L'entité réévalue ses jugements et estimations relatifs aux traitements fiscaux incertains si les faits et les circonstances changent.

RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2019

(en dollars canadiens)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.2 Modifications futures de méthodes comptables

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes et interprétations de normes existantes et de nouveaux amendements ont été publiés, mais ne sont pas encore en vigueur, et la Société ne les a pas adoptés de façon anticipée. La Société n'a pas encore évalué l'incidence de ces normes et amendements. La direction prévoit que l'ensemble des prises de position, non encore en vigueur, sera adopté dans les méthodes comptables de la Société au cours du premier exercice débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position.

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers conformément aux IFRS, la direction procède à des estimations et pose des hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

Les principales sources d'incertitudes relatives aux estimations ainsi que les principaux jugements critiques de la direction applicables pour les présents états financiers intermédiaires résumés sont identiques à ceux présentés aux états financiers de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018.

6. INSTRUMENTS FINANCIERS

À la suite de l'adoption initiale de l'IFRS 9 en 2018, la Société a mis à jour sa méthode comptable comme suit :

i) Comptabilisation et évaluation initiale

La Société comptabilise initialement un actif financier ou un passif financier à la date à laquelle la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. À l'exception des créances clients qui ne comportent pas une composante financement importante, un actif financier ou un passif financier est mesuré initialement à la juste valeur. Si l'actif financier ou le passif financier n'est pas comptabilisé ultérieurement à la juste valeur par le biais du résultat net, l'évaluation initiale comprend alors les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif financier ou du passif financier. Les créances clients qui ne comportent pas une composante financement importante sont initialement comptabilisées à leur prix de transaction.

ii) Classement et évaluation ultérieure - Actifs financiers non dérivés

À la comptabilisation initiale, la Société classe ses actifs financiers comme évalués ultérieurement soit au coût amorti, soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, soit à la juste valeur par le biais du résultat net en fonction de son modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. Les actifs financiers ne sont pas reclassés subséquemment à la comptabilisation initiale, à moins que la Société change de modèle économique pour la gestion des actifs financiers.

Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Un actif financier est ultérieurement évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si :

- l'actif est détenu selon un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers;
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts à des dates spécifiées.

RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés
Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2019
(en dollars canadiens)

6. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Actifs financiers évalués au coût amorti

La Société classe la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les intérêts courus à recevoir, les autres débiteurs et le placement dans le certificat de placement garanti comme actifs financiers évalués au coût amorti. Un actif financier est ultérieurement évalué au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite des pertes de valeur, si :

- l'actif est détenu selon un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers dans l'intention d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts à des dates spécifiées.

Les revenus d'intérêts, les gains ou pertes de change et les pertes de valeur sont comptabilisés au résultat net. Lors de la décomptabilisation, tous les profits ou pertes sont également comptabilisés au résultat net.

Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

La Société classe dans cette catégorie les placements en actions de sociétés publiques. Tous les actifs financiers non classés comme évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net. Ceci inclut tous les actifs financiers dérivés. La Société peut faire le choix irrévocable, lors de la comptabilisation initiale, de désigner un actif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation qui, autrement, découlerait de l'évaluation d'actifs ou de passifs ou de la comptabilisation des profits ou pertes sur ceux-ci sur des bases différentes.

Ces actifs sont évalués ultérieurement à la juste valeur et les profits ou pertes, notamment les produits d'intérêts ou les revenus de dividendes, sont comptabilisés au résultat net.

iii) Classement et évaluation ultérieure – Passifs financiers non dérivés

Passifs financiers évalués au coût amorti

La Société classe actuellement les fournisseurs et autres créiteurs comme passifs financiers évalués au coût amorti. Un passif financier est ultérieurement évalué au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges d'intérêts et les gains ou pertes de change sont comptabilisés au résultat net. Lors de la décomptabilisation, tous les profits ou pertes sont également comptabilisés au résultat net.

Passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

Un passif financier est classé comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net s'il est détenu à des fins de transaction, s'il est un passif financier dérivé, ou s'il est désigné comme tel lors de la comptabilisation initiale. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués ultérieurement à la juste valeur, et les profits ou pertes, notamment les charges d'intérêts, sont comptabilisés dans le résultat net.

7. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	30 septembre 2019	31 décembre 2018
	\$	\$
Fonds en banque	<u>273 536</u>	<u>76 969</u>

Une partie des fonds en banque est maintenue dans un compte d'épargne portant intérêts à des taux variables en fonction du taux de base.

RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés
Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2019
(en dollars canadiens)

8. PLACEMENTS

	<u>30 septembre 2019</u>		<u>31 décembre 2018</u>	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Certificat de placement garanti échu en mars 2019 et renouvelé le 2 avril 2019 pour une année, au taux de 2,1 % l'an.	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
50 000 actions ordinaires de Ressources Vantex Ltée. reçues en contrepartie de la rétrocession de l'option accordée à Vanstar en rapport avec un projet minier. Au 30 septembre 2019, Ressources Minières Vanstar Inc. détenait 1,5% des actions émises de Ressources Vantex Ltée.	62 500	10 000	62 500	6 250
100 000 actions ordinaires de Corporation Tomagold reçues en contrepartie de la cession d'une propriété minière. Au 30 septembre 2019, Ressources Minières Vanstar Inc. détenait moins de 1 % des actions de Corporation Tomagold.	5 000	3 000	5 000	5 500
	<u>2 067 500</u>	<u>2 013 000</u>	<u>2 067 500</u>	<u>2 011 750</u>

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Équipement informatique et mobilier de bureau:

Coût	\$
Solde au 31 décembre 2018 et au 30 septembre 2019	5 156
Cumul des amortissements	
Solde au 1 ^{er} janvier 2019	3 127
Amortissement de la période	886
Solde au 30 septembre 2019	<u>4 013</u>
Valeur comptable	1 143

RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés
Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2019
(en dollars canadiens)

10. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

Propriétés minières

La propriété minière Nelligan est située au Québec.

	Titres miniers	Redevances %	Détenu %	Coût 2018 \$	Acquisition \$	Disposition \$	Coût 2019 \$
Nelligan	<u>158</u>	*	49	<u>163 655</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>163 655</u>

* Des redevances de 1% NSR sur 21 titres miniers du bloc Émile seront versées dans le cas d'une exploitation commerciale.

En février 2017, la Société a signé une entente avec les prospecteurs originaux afin de racheter leur redevance de 2% NSR en contrepartie de l'émission en leur faveur de 1 200 000 d'actions ordinaires de la Société d'une valeur de 72 000 \$ et d'un paiement de 75 000 \$. En mai 2017, ladite entente a été modifiée de sorte que le versement au comptant de 75 000 \$ a été remplacé par l'émission de deux débetures convertibles de 37 500 \$ d'un terme de 36 mois, portant intérêts au taux de 10 % l'an. Lesdites débetures ont été converties en 340 908 actions ordinaires de la Société en avril 2019, au prix unitaire de 0,22 \$.

Le 22 février 2018, l'entente d'amodiation de novembre 2014 permettant à Corporation lamgold d'acquérir jusqu'à 80 % de la propriété Nelligan fut amendée. Ainsi, suite à un paiement de 2 150 000 \$ en février 2018, Corporation lamgold détient 51 % du projet, lequel inclut dorénavant les propriétés Émile et Miron.

Corporation lamgold pourra acquérir un intérêt additionnel de 24 % en contrepartie de paiements en trésorerie totalisant 2 750 000 \$ sur une période de 4 ans, ainsi que la livraison d'un rapport de ressources avant mars 2022. Une somme de 400 000 \$ sera payable annuellement à Vanstar et sera déductible du montant total de 2 750 000 \$ à recevoir. À cet égard, un paiement de 400 000 \$ a été effectué à la Société en février 2019 par Corporation lamgold.

Si ces conditions sont respectées, 50 % de la redevance de 2 % NSR sur certaines cellules de la propriété Nelligan, acquise des propriétaires originaux en février 2017, sera annulée par Vanstar. Advenant le cas où Corporation lamgold ferait le choix de ne pas acquérir l'intérêt additionnel de 24 %, Vanstar pourrait alors lui racheter son intérêt de 51 % dans le projet en lui remboursant l'équivalent des dépenses d'exploration qu'elle aura encourues jusqu'à cette date.

Par ailleurs, Corporation lamgold pourra obtenir un intérêt supplémentaire de 5 % suite à la livraison d'une étude de faisabilité. Vanstar conserverait alors un intérêt indivis (non contributoire) de 20 %. Cet intérêt pourrait toutefois être racheté par Corporation lamgold si elle le désire, en contrepartie de la valeur établie par une évaluation indépendante. Si cette option était appliquée, Vanstar conserverait alors une redevance de 1,5 % NSR sur l'ensemble du projet Nelligan et conserverait sa redevance supplémentaire de 1 % NSR qu'elle détient en plus sur les cellules originales.

RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés
Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2019
(en dollars canadiens)

10. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

Frais d'exploration

	Coût 2018	Crédit d'exploration	Additions	Disposition	Coût 2019
	\$	\$	\$	\$	\$
Nelligan	271 183	1 964	-	-	269 219

Sommaire:

	30 septembre 2019	31 décembre 2018
	\$	\$
Propriétés minières	163 655	163 655
Frais d'exploration	269 219	271 183
Total des actifs d'exploration et d'évaluation	432 874	434 838

11. ACTIF INCORPOREL

	30 septembre 2019	31 décembre 2018
	\$	\$
Actif incorporel généré en interne	153 329	20 497

Les frais de développement sont engagés pour la réalisation d'une plateforme transactionnelle multifonctionnelle liée aux sports et autres activités. Au 30 septembre 2019 l'actif incorporel n'a pas fait l'objet d'amortissement, car son développement est en cours et il n'a pas encore été mis en service.

12. DÉBENTURES CONVERTIBLES

En février 2017, la Société a signé une entente avec les prospecteurs originaux de la propriété Nelligan afin de racheter leur redevance de 2% NSR en contrepartie de l'émission en leur faveur de 1 200 000 d'actions ordinaires de la Société et d'un paiement de 75 000\$ devant être effectué en avril 2017. Le 1er mai 2017, ladite entente a été modifiée de sorte que le versement au comptant de 75 000 \$ a été remplacé par l'émission de deux débetures convertibles de 37 500 \$ garanties par la redevance de 2% NSR, d'un terme de 36 mois et portant intérêts au taux de 10 % l'an, payables trimestriellement.

En tout temps, les détenteurs des débetures pouvaient convertir une portion ou la totalité du montant en actions ordinaires de Vanstar. Si la conversion survenait au cours de la deuxième ou troisième année, le nombre d'actions serait alors déterminé en fonction d'un prix minimum de 0,10 \$ l'action ou selon le cours de l'action au moment de la conversion si ce prix est plus élevé que 0,10 \$.

En avril 2019, les détenteurs des débetures ont demandé la conversion de celles-ci en actions. La Société a alors procédé à l'émission de 340 908 actions ordinaires, à un prix unitaire de 0,22 \$.

RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés
Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2019
(en dollars canadiens)

13. CAPITAL-ACTIONS

Autorisé : Nombre illimité d'actions ordinaires votantes et participantes, sans valeur nominale

Émises :	30 septembre 2019	
	Nombre d'actions	Montant \$
Solde au début de l'exercice	43 154 420	3 284 930
Conversion des débentures convertibles	340 908	75 000
Exercice de bons de souscription	2 032 000	293 392
Exercice d'options d'achat d'actions	2 936 000	401 157
Solde à la fin de la période	<u>48 463 328</u>	<u>4 054 479</u>

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2019, un total de 1 950 000 bons de souscription émis aux actionnaires ont été exercés pour une somme de 195 000 \$, inscrite au capital-actions. La juste valeur de 86 067 \$ attribuée à ces bons a été ajoutée au capital-actions.

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2019, un total de 82 000 bons de souscription émis au courtier ont été exercés pour une somme de 8 200 \$, inscrite au capital-actions. La juste valeur de 4 125 \$ attribuée à ces bons a été ajoutée au capital-actions.

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2019, un total de 2 936 000 options d'achat d'actions ont été exercées, représentant un encaissement total de 257 990 \$, inscrit au capital-actions. La juste valeur de 143 167 \$ attribuée à ces options d'achat d'actions a été ajoutée au capital-actions.

En avril 2019, les détenteurs des débentures convertibles ont demandé la conversion de celles-ci en actions. La Société a alors procédé à l'émission de 340 908 actions ordinaires, à un prix unitaire de 0,22 \$.

14. BONS DE SOUSCRIPTION

Bons de souscription émis aux actionnaires

	Nombre	Montant \$	Prix de levée moyen
En circulation au début de l'exercice	2 350 000	103 723	0,10
Exercés	<u>(1 950 000)</u>	<u>(86 067)</u>	0,10
En circulation à la fin	<u>400 000</u>	<u>17 656</u>	

RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés
Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2019
(en dollars canadiens)

14. BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

Bons de souscription émis au courtier

	Nombre	Montant \$	Prix de levée moyen \$
En circulation au début de l'exercice	82 000	4 125	0,10
Exercés durant la période	<u>(82 000)</u>	<u>(4 125)</u>	0,10
En circulation à la fin de la période	<u>-</u>	<u>-</u>	

15. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

	2019 \$	2018 \$
Honoraires de gestion versés à des dirigeants	42 500	48 333
Salaire versé à des dirigeants	126 638	85 741
	<u>169 138</u>	<u>134 074</u>

Les services rendus par les dirigeants à la Société sont rémunérés sous forme d'honoraires ou de salaires. Aucune dépense relative à des avantages du personnel n'est encourue par la Société au titre de régime de retraite ou d'assurances collectives.

16. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Les actionnaires de la Société ont approuvé un régime d'options d'achat d'actions (le «régime») selon lequel les membres du conseil d'administration peuvent attribuer des options d'achat d'actions permettant à ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants d'acquérir des actions ordinaires de la Société. Les conditions et le prix d'exercice de chaque option d'achat d'actions sont déterminés par les membres du conseil d'administration. Le nombre maximum d'actions ordinaires dans le capital de la Société qui peut être réservé pour attribution en vertu du régime est de 9 552 665. (Voir Note 25)

Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour la levée d'options en faveur d'une même personne ne doit pas représenter, au cours d'une période de 12 mois, plus de 5 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société, ce nombre étant calculé à la date à laquelle l'option est octroyée.

Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour la levée d'options en faveur de consultants et de personnes qui fournissent des services de relations avec les investisseurs ne doit pas représenter, au cours d'une période de 12 mois, plus de 2 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société, ce nombre étant calculé à la date à laquelle l'option est octroyée.

RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés
Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2019
(en dollars canadiens)

16. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS (suite)

Le prix d'achat des actions ordinaires, à la levée de chaque option accordée en vertu du régime, sera le prix fixé pour cette option par le conseil d'administration ou par le comité au moment de l'octroi de chaque option, mais ce prix ne pourra être inférieur au « cours escompté ». « Cours escompté » s'entend du cours observé au moment de l'octroi des options moins une décote variant de 10 % à 25 %. Le cours observé au moment de l'octroi s'entend du cours des actions à la cote de la Bourse de croissance TSX à la clôture la veille de l'octroi.

Les options d'achat d'actions peuvent être exercées en tout temps et expirent 180 jours après la date de départ du détenteur dans le cas des administrateurs, dirigeants et employés, et 30 jours pour les consultants.

La moyenne pondérée de la juste valeur des options octroyées au cours de la période terminée le 30 septembre 2019 est de 0,09 \$. Elle a été estimée selon la méthode Black & Scholes d'évaluation basée sur les hypothèses suivantes :

Prix de l'action à la date d'attribution	0,17 \$ - 0,22 \$
Prix d'exercice	De 0,17 \$ à 0,235 \$
Taux d'intérêt sans risque	1,47 % - 1,59 %
Volatilité prévue	90 - 92 %
Taux de rendement des actions	Néant
Durée de vie prévue	1 à 5 ans

Options d'achat d'actions:

	Nombre	Montant	Prix de levée moyen pondéré
		\$	\$
En circulation et exerçables au début de l'exercice	6 461 000	329 042	0,09
Exercées	(2 936 000)	(143 167)	0,09
Octroyées	1 000 000	94 200	0,21
Expirées	<u>(200 000)</u>	<u>(6 080)</u>	0,12
En circulation et exerçables à la fin de la période	<u>4 325 000</u>	<u>273 995</u>	0,12

RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés
Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2019
(en dollars canadiens)

16. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS (suite)

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation au 30 septembre 2019:

Prix d'exercice	Nombre	Date d'expiration
\$		
0,17	300 000	Mars 2020
0,235	200 000	Mars 2020
0,10	400 000	Avril 2020
0,05	200 000	Octobre 2020
0,055	400 000	Janvier 2021
0,07	75 000	Janvier 2021
0,06	150 000	Avril 2021
0,06	200 000	Janvier 2022
0,12	700 000	Mars 2022
0,08	200 000	Novembre 2022
0,08	200 000	Mai 2023
0,12	800 000	Août 2023
0,22	500 000	Septembre 2024

17. RÉSULTAT NET PAR ACTION

Le calcul du résultat de base par action est effectué à partir du résultat net de la période divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. En calculant le résultat par action, les actions ordinaires potentielles, telles que les options d'achat d'actions, les bons de souscription ainsi que la conversion subséquente des débetures convertibles n'ont pas été prises en considération.

	2019	2018
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	47 212 359	41 906 253
Résultat net	(275 430)	1 303 233
Résultat net de base par action ordinaire	0,006	0,031

18. INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

a) Variation nette des éléments hors caisse liées aux activités opérationnelles :

	2019	2018
	\$	\$
Certificat de placement garanti	-	(2 000 000)
Intérêts courus à recevoir	6 370	(18 370)
Taxes sur les produits et services à recevoir	(20 983)	(4 547)
Autres débiteurs	(4 722)	(3 105)
Frais payés d'avance	47 372	64 578)
Fournisseurs et autres créditeurs	19 802	2 654
	47 839	(2 087 946)

RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés
Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2019
(en dollars canadiens)

18. INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE (suite)

b) Éléments sans incidence sur la trésorerie et équivalents de trésorerie :

	2019	2018
	\$	\$
Valeur attribuée aux options d'achat d'actions exercées	143 167	-
Valeur attribuée aux bons de souscription exercés	90 192	-
Valeur attribuée aux bons de souscription émis		129 875
Rémunération du courtier réglé au moyen de l'émission d'actions ordinaires		10 685

19. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Catégorie d'actifs et de passifs financiers

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers présentés dans l'état de la situation financière se détaillent comme suit :

	30 septembre 2019		31 décembre 2018	
	Coût d'acquisition	Juste Valeur	Coût d'acquisition	Juste Valeur
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
<i>Évalués au coût amorti :</i>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	273 536	273 536	76 969	76 969
Certificat de placement garanti	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Intérêts courus à recevoir	21 000	21 000	27 370	27 370
Autres débiteurs	14 951	14 951	10 229	10 229
<i>Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net :</i>				
Placement en actions de sociétés publiques	67 500	13 000	67 500	11 750
Passifs financiers				
<i>Évalués au coût amorti :</i>				
Fournisseurs et autres créditeurs	65 192	65 192	45 390	45 390
Débiteures convertibles	-	-	75 000	75 000

La valeur comptable de la trésorerie et équivalents de trésorerie, du certificat de placement garanti, des intérêts courus à recevoir, des autres débiteurs et des fournisseurs et autres créditeurs est considérée comme une approximation raisonnable de la juste valeur en raison des échéances à court terme de ces instruments.

RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés
Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2019
(en dollars canadiens)

19. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur à l'état de la situation financière, sont présentés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Cette hiérarchie regroupe les actifs et les passifs financiers en trois niveaux selon l'importance des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Les niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur sont les suivants :

- Niveau 1 : prix cotés (non rajustés) observés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : données importantes relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le niveau dans lequel le passif ou l'actif financier est classé est déterminé selon la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur.

Les actions de sociétés publiques, évaluées à la juste valeur dans l'état de la situation financière au 30 septembre 2019, sont classées dans le niveau 1.

Il n'y a pas eu de transfert entre les niveaux durant les périodes de présentation de l'information financière. La méthode et les techniques d'évaluation utilisées pour l'évaluation des justes valeurs sont demeurées inchangées comparativement à celles des périodes précédentes de présentation de l'information financière.

20. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Au cours des périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2019 et 2018, la Société a effectué les transactions suivantes avec certains de ses dirigeants et administrateurs. Ces opérations ont été conclues aux mêmes conditions que les opérations courantes avec des tiers non apparentés. Elles ont eu lieu dans le cours normal des affaires et ont été mesurées à la valeur d'échange, laquelle est la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
<u>À titre de dépenses opérationnelles:</u>		
Salaires versés à des dirigeants	126 638	85 741
Honoraires de gestion versés à des dirigeants	42 500	48 333
Honoraires de consultation versés à une société contrôlée par un administrateur	28 540	-
Rémunération à base d'actions - administrateurs et dirigeants	67 200	63 140
Loyer versé à un dirigeant	5 400	5 400
<u>Autres débiteurs:</u>		
Sociétés contrôlées par un dirigeant	9 314	-

RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés
Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2019
(en dollars canadiens)

21. INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

La Société définit son capital par les capitaux propres, incluant le régime d'options d'achat d'actions. Le capital est donc de 2 770 890 \$ au 30 septembre 2019 alors qu'il s'élevait à 2 415 930 \$ au 31 décembre 2018. L'augmentation de 354 960 \$ correspond au résultat global de la période (excluant les charges liées aux options d'achat d'actions) ainsi qu'à l'émission de capital-actions.

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à préserver sa capacité de poursuivre son exploitation ainsi que ses programmes d'acquisition et d'exploration de propriétés minières. Elle gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut émettre de nouvelles actions, acquérir ou vendre des propriétés minières pour améliorer la flexibilité et la performance financière.

Le capital de la Société est constitué de capitaux propres. Afin de gérer efficacement les besoins en capital de l'entité, la Société a mis en place une planification et un processus budgétaire pour l'aider à déterminer les fonds requis et s'assurer que la Société a les liquidités suffisantes pour rencontrer les objectifs des opérations et de croissance. La Société n'est pas soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital, sauf si la Société clôture un financement accreditif pour lequel des fonds doivent être réservés pour les dépenses d'exploration.

Les objectifs, les politiques et les procédures de la Société en matière de gestion de capital n'ont pas changé depuis le 1^{er} janvier 2019.

22. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Risques financiers

La Société est exposée par le biais de ses instruments financiers à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société. L'exposition aux risques financiers et la gestion de ces risques sont identiques à l'année 2018.

La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Risque de marché:

La Société est exposée à des risques découlant des variations des taux d'intérêt et des prix du marché touchant ses actifs et passifs financiers.

Risque de taux d'intérêt:

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Société à un risque de juste valeur alors que les instruments financiers à taux variables l'exposent à un risque de variation des flux de trésorerie. Pour les actifs financiers à taux variable, une réestimation périodique des flux de trésorerie destinée à refléter les fluctuations des taux d'intérêt du marché modifie le taux d'intérêt effectif. En raison des variations non significatives et des faibles taux d'intérêt du marché, la Société estime que le risque de taux d'intérêt découlant de ces instruments financiers est minime.

Risque de prix:

La Société est exposée au risque de marché par rapport au prix des métaux. Elle est également exposée aux fluctuations du prix du marché par rapport à ses placements en actions dans des sociétés publiques.

RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés
 Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2019
 (en dollars canadiens)

22. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de crédit:

Le risque de crédit est le risque qu'une des parties à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La trésorerie et équivalents de trésorerie, le certificat de placement et les autres débiteurs sont les instruments financiers de la Société qui sont potentiellement assujettis au risque de crédit. La Société réduit le risque de crédit en investissant la trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que les certificats de placement dans une banque à charte canadienne reconnue. Concernant les autres débiteurs, le risque est considéré minimal.

Risque de liquidité:

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie afin de s'assurer que la Société dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations et poursuivre ses programmes d'exploration. Pour gérer ce risque de liquidité, la Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de déterminer ses besoins de financement.

Lorsque la Société prévoit ne pas pouvoir satisfaire à ses obligations, la direction envisage alors de lever des fonds additionnels par le biais d'émission d'actions ou de dettes. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités.

Au 30 septembre 2019, la direction de la Société est d'avis que ses liquidités sont suffisantes pour prendre en charges ses passifs financiers et les passifs futurs liés à ses engagements.

23. ENGAGEMENTS

- Redevances :

Des redevances de 1 % NSR seront versées dans le cas où une exploitation commerciale débiterait sur 21 des cellules du bloc Émile faisant partie du projet Nelligan.

- Entente avec Corporation Iamgold :

1) Le 22 février 2018, l'entente d'amodiation de novembre 2014 permettant à Corporation Iamgold d'acquérir jusqu'à 80 % de la propriété Nelligan fut amendée. Ainsi, suite à un paiement de 2 150 000 \$ en février 2018, Corporation Iamgold détient 51 % du projet, lequel inclut dorénavant les propriétés Émile et Miron.

2) Corporation Iamgold pourra acquérir un intérêt additionnel de 24 % en contrepartie de paiements en trésorerie totalisant 2 750 000 \$ sur une période de 4 ans, ainsi que la livraison d'un rapport de ressources avant mars 2022. Une somme de 400 000 \$ sera payable annuellement à Vanstar et sera déductible du montant total de 2 750 000 \$ à recevoir. Si ces conditions sont respectées, 50% de la redevance de 2% NSR sur certaines cellules de la propriété Nelligan, acquise des propriétaires originaux en février 2017, sera annulée par Vanstar. Advenant le cas où Corporation Iamgold ferait le choix de ne pas acquérir l'intérêt additionnel de 24 %, Vanstar pourrait alors lui racheter son intérêt de 51 % dans le projet en lui remboursant l'équivalent des dépenses d'exploration qu'elle aura encourues jusqu'à cette date.

3) Corporation Iamgold pourra obtenir un intérêt supplémentaire de 5% suite à la livraison d'une étude de faisabilité. Vanstar conserverait alors un intérêt indivis (non contributoire) de 20%. Cet intérêt pourrait toutefois être racheté par Corporation Iamgold si elle le désire, en contrepartie de la valeur établie par une évaluation indépendante. Si Corporation Iamgold appliquait cette option, Vanstar conserverait alors une redevance de 1,5% NSR sur l'ensemble du projet Nelligan et conserverait sa redevance supplémentaire de 1% NSR qu'elle détient en plus sur les cellules originales.

RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés
Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2019
(en dollars canadiens)

23. ENGAGEMENTS (suite)

- *Indemnité de fin d'emploi* :

Le contrat de travail entre le chef de la direction et la Société contient une clause d'indemnité en cas de fin d'emploi ou de changement de contrôle. Si la cessation d'emploi sans motif sérieux ou un changement de contrôle impliquant des modifications importantes dans les fonctions attribuées au dirigeant concerné avait eu lieu le 30 septembre 2019, le montant à payer aurait été de 250 000 \$. Dans le cas d'une cessation d'emploi avec motif sérieux, aucune indemnité ne serait versée.

Ledit contrat de travail contient également une clause accordant une prime de performance annuelle déterminée par le conseil d'administration, d'un maximum de 50 % du salaire versé.

De plus, à compter de 150 000 onces d'or toutes catégories sur la propriété Nelligan selon un rapport indépendant 43-101, une prime de 150 000 \$ lui sera accordée. Par ailleurs, advenant la mise en production du projet Nelligan, une somme représentant 0,60 \$ par once d'or produite lui sera versée par la Société.

24. ÉVENTUALITÉS

Les opérations de la Société sont régies par des lois et réglementations gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit au niveau de la résultante, de son échéance ou de son impact. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Société opère en conformité avec les lois et les règlements présentement en vigueur. Les coûts pouvant résulter de la restauration de sites seront comptabilisés aux résultats de l'exercice au cours duquel il sera possible d'en faire une évaluation raisonnable.

La Société se finance en partie par l'émission d'actions accréditatives. Cependant, il n'y a aucune garantie que les fonds dépensés par la Société seront admissibles comme frais d'exploration canadien, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet.

25. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

- Au cours du mois d'octobre 2019, la Société a encaissé une somme de 49 000 \$ suite à l'exercice de 425 000 options d'achat d'actions par un dirigeant et des consultants.
- Au cours du mois d'octobre 2019, la Société a encaissé une somme de 15 000 \$ suite à l'exercice de 150 000 bons de souscription par un consultant.